

ZIGUINCHOR

Rencontre avec M. Jean Pierrot. (Responsable de la cellule de gestion du FSD CASAMANCE / Pôle de la coopération non gouvernemental au Sénégal.

Points abordés :

✓ ***Extension du CEM de Suelle.***

Ce projet des ressortissants de Suelle en France (180M F CFA) est soutenu par le programme de la coopération française PAISD. (En 2009, la France et le Sénégal ont signé une convention de financement qui vise à mettre en oeuvre, pour une durée de 3 ans (2009-2011), un Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD), 70% financé par la coopération décentralisée, 30% par les migrants). L'objectif de ce projet est de construire 8 salles de classe, un bloc de direction avec secrétariat, une bibliothèque, une salle polyvalente (réfectoire), une cuisine, une salle de conférence et de spectacle, un bloc sanitaire et une clôture . Un maître d'œuvre (un ingénieur conseil (4 à 5% du projet)) lance un appel d'offre et la coopération suit les travaux par tranche. Pour être fiable, ce projet doit être soutenu par l'IDEN (nomination d'enseignants) et par la C.R. pour la gestion.

✓ ***L'Agence Régionale du Développement (A.R.D.)***

Pour Jean Pierrot l'intervention de l'A.R.D. se justifie par un appui financier de la Communauté Rurale. Dans ce cas l'A.R.D. doit participer au projet. Hors les délais peuvent être long car cette structure à Ziguinchor n'a qu'un ingénieur conseil sur la région et un spécialiste de passation de marché.

Il est aussi possible d'impliquer l'ARD simplement comme conseil.

✓ ***La trésorerie publique***

Question posée : Pour financer les projets suivis par l'ARD serait-il possible de passer par la trésorerie publique ? La trésorerie dispose uniquement d'un ou deux comptes pour plusieurs communautés rurales (Risque de ne pas avoir l'argent disponible au moment voulu). En passant par la trésorerie les devis seraient soumis à une TVA de 18%. De plus l'argent est débloqué par le PCR qui se déplace à la trésorerie.

✓ ***Réservoir de l'école primaire de Talloum***

Ce projet au PAISD est bloqué depuis décembre. L'entrepreneur a des problèmes financiers et attend une rentrée d'argent pour finir le chantier.

✓ ***Le projet Canadien PADEC***

Le projet Canadien PADEC est un Programme d'Appui pour le Développement Economique en Casamance par la mise en oeuvre d'un plan opérationnel du dit programme dans le sens de promouvoir les capacités locales dans les filières porteuses telles que les produits forestiers, en passant par les fruits (mangues, bananes, anacardes) et le miel.

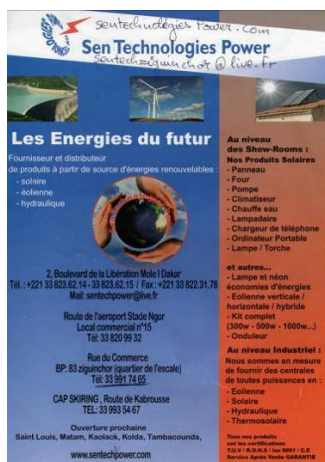
✓ ***La Senelec en Casamance.***

La Casamance ne possède qu'une centrale thermique construite en 1995 (à Cap Skirring) et qui alimente le réseau électrique de Cap Skirring à Kolda. L'état Sénégalais est passé pendant des années par des intermédiaires pour acheter les 250 000 tonnes de fuel qui s'est avéré frelaté. Bilan en juin 2010 une

- ✓ Renvoyer docs à Jean Pierrot sur le collège de Suelle.
- ✓ Possibilité de passer par le ministère par un dossier qui peut doubler le financement. Un exemple de dossier type devrait être fourni par M. Jean Pierrot.

Rencontre avec la société SUN TECHNOLOGIE POWER (A Ziguinchor) et Patrick De Milt (Représentant délégué pour le Sénégal et le Togo/Fondation MAAGDENHUIS)

Après que M. Jean Pierrot nous ait cité la société SEN Technologies Power implantée à Ziguinchor, nous sommes allés la visiter lors de notre journée à Ziguinchor. La société nous a présenté qqqs devis d'installation solaire et de pompage solaire déjà réalisés sur la région de Ziguinchor. (Exemples de devis : pompage solaire 6000L/h cout 7 M F CFA, 1400L/h cout 2M FCFA).



Pour le goutte à goutte M. Jean Pierrot nous conseille d'appeler Cécile au G.R.D.R. Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural de Ziguinchor

Rencontre avec Patrick De Milt (Représentant délégué pour le Sénégal et le Togo/Fondation MAAGDENHUIS)

✓ Nous avons rencontré M. Patrick de Milt (représentant délégué pour le Sénégal de cette fondation) à Ziguinchor pour échanger sur les différentes actions réalisées sur Baïla. Cette fondation (créée en 1570 !) intervient en Casamance depuis 2005. Ces domaines d'intervention sont : l'aide aux personnes âgées et aux handicapés, formation professionnelle et renseignements, jardins maraichers et pompage solaire. C'est dans ce dernier domaine que nous allons demander des conseils et des exemples de devis à M. De Milt pour nos projets de jardins maraichers à Katinong et Caparan et un projet de pompage solaire au bloc de santé de Baïla. En exemple il nous cite une réalisation de pompage solaire de 30 000l/j avec 12 bassins (5/6 bassins par hectare) cout 7,5M F CFA+ 2,5M F CFA. Les avantages des pompes solaires par rapport au pompage avec groupe électrogène sont la réduction du bruit, de pollution et pas de gaz oil à acheter.

Réunion à l' Agence Régionale de Développement

L'agence régionale de développement (ARD) est mise en place par la Région, les communes et les communautés rurales d'une même région (2517 communes dans la région de Ziguinchor). Elle a pour mission d'apporter aux collectivités locales de cette région, une assistance gratuite dans tous les domaines d'activités liées au développement.

Deux missions majeures sont ainsi confiées à l'Agence Régionale de Développement :

La coordination et l'harmonisation des actions de développement

- Appui aux exercices de planification (Plan Local de Développement, Plan d'Investissement Communal, Plan Régional de Développement Intégré) et d'aménagement du territoire (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire) ;
- Capitalisation des données du développement régional (bases de données, cartographie) ;
- Animation des divers cadres de concertation entre acteurs...

Le Conseil et l'appui à la maîtrise d'ouvrage

En direction des collectivités locales dans tous les domaines techniques, gestionnaires, comptables et juridiques

Ces deux missions principales peuvent se décliner en axes de travail thématiques selon la nomenclature suivante qui couvre la totalité des champs d'appui possible de l'ARD :

- Planification et Aménagement du Territoire
- Gestion des ressources naturelles
- Habitat et urbanisme
- Montage de Projet et financement local
- Travaux publics et ingénierie technique
- Formation des élus, des opérateurs et des populations

ARD de Ziguinchor :

Président : Boubakar Senko
Spécialiste passation marché : Bakary Senko
Assistant Comptable : Yagui Niang
Assistant technique : Thibault Vandewelt

Toutes les prestations sont gratuites en direction des collectivités locales (sauf le carburant pour les déplacements sur le terrain).

Quand un projet de construction est pris en charge il doit suivre la procédure suivante :

- Projet inférieur à 5 M F CFA : la C.R. consulte des entreprises locales afin d'avoir 3 devis concurrentiels.
- Projet compris entre 5 et 25 M F CFA : Marché de travaux. Une demande de renseignements et de prix sont faites pour réaliser un dossier avec critères. La C.R. est maître d'œuvre et possède une base de données de prestataires. La C.R. lance des lettres d'invitations aux plis aux prestataires choisis. Cette démarche est réalisée en 30 jours.
- Projet supérieur à 25 M FCFA : Appel d'offre. Cette démarche est réalisée en 30 à 45 jours.